

Chimay, le 23 novembre 2012.

Madame,
Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la séance d'installation du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Chimay le **lundi 3 décembre 2012** à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1 . Communication de l'arrêté de validation des élections communales du 14 octobre 2012 par le Collège provincial du Hainaut.
- 2 . Vérification des pouvoirs, installation et prestation de serment des Conseillers Communaux issus des élections du 14 octobre 2012.
- 3 . Vote du pacte de majorité
- 4 . Prestation de serment de la Bourgmestre
- 5 . Prestation de serment des échevins
- 6 . Arrêt de l'ordre de préséance
- 7 . Désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale
- 8 . Election des membres au Conseil de Police de la zone Botha.

Par le Collège :

La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre absent,
Le 1^{er} Echevin,